DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT SAINT JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE DE SAINT-AVRE
50 place de la Mairie
73130 SAINT-AVRE
Tel. : 04.79.56.22.87
mairie@saint-avre.fr

L'an deux mil vingt-six le 23 juillet à 18 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Avre (Savoie) sous la présidence de Mr Max DIERNAZ, Maire.

Date de la Convocation : 17 juillet 2026

Nombre de Conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 13

Présents : MM. Max DIERNAZ, Joseph BOIS, Pascal RUCCHIONE, Rose-Marie DOMECK, André GUGGIA, Nathalie MANGANO, Nathalie MARSY, Jérôme TEMPLIER, Francine GIRAUD, Alain JAMEN, Denis BERTINO.

Excusés : Mme Rachel RIELLO, Mme Cécile FOUCAULT, et Mme Magali RICHARD (donne procuration à M. Jérôme TEMPLIER) et M. Nicolas HUTTAUX (donne procuration à M. Pascal RUCCHIONE).

Secrétaire de séance : M. Joseph BOIS

Le Maire remercie les membres de leur présence, procède à l'appel, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 heures.
Les élus désignent M. Joseph BOIS comme secrétaire de séance.

Mme Elise PIERRON, auxiliaire est présente pour prendre des notes.

ORDRE DU JOUR :

1) **Approbation PV de la réunion du 25 juin 2026**
M. le Maire soumet le PV du 25 juin 2026, au vote. Le Conseil l'approuve, sans observation.

2) **Personnel :**
M. le Maire évoque la situation des agents en position administrative particulière et l'évolution des démarches entreprises les concernant.

3) **Finances-Budget :**
- Vente de caveaux

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil, la délibération n°54/2025 fixant le prix de vente des caveaux au cimetière.

Monsieur le Maire présente la demande de Madame et Monsieur Simon POUCHOULIN pour un caveau de trois places et celle de Monsieur Cyrille POUCHOULIN pour un caveau de trois places.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (13 voix pour) :

- **ACCEPTE de céder un caveau de 3 places à 1 112 euros, à Madame et Monsieur Simon POUCHOULIN ;**
- **ACCEPTE de céder un caveau de 3 places à 1 112 euros, à Monsieur Cyrille POUCHOULIN.**

4) Travaux :

- Marché de maîtrise d'œuvre réhabilitation quartier des Bernadières :

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, la délibération n°44/2026 concernant la consultation des maîtres d'œuvre pour mener à bien cette opération (démolition des bâtiments, création de parking, déplacement des réseaux secs et humides, aménagement paysager et sécuritaire) dans le quartier des Bernardières, afin de déposer des demandes de subventions.

Dans l'attente de l'attribution de ces aides, et en prévision de travaux pour 2027, il convient de confier ce projet à un maître d'œuvre.
M. le Maire présente la convention d'ALP ETUDES (avec Société JAMO - démolition et M. Cabinet FREITAS- lever topographique) qui s'élève à la somme globale H.T de 34 600 €.

Après discussions, le conseil municipal, (12 voix pour et une abstention)

Autorise le Maire à signer la convention proposée par l'ALP ETUDES et Société JAMO co-traitant et Cabinet FREITAS, sous- traitant pour les études et le suivi des travaux pour un montant global H.T de 34 600 euros.
(ALP ETUDES pour 18 650 euros H.T et Société JAMO pour 13 050 euros H.T et Cabinet FREITAS pour 2 900 euros H.T)

- Choix de l'entreprise climatisation de l'école

M. le Maire informe les membres du Conseil que lors de la Commission de travaux du 22 juillet 2026, les membres ont soulevé des observations sur le matériel, le gaz, l'installation, le dépannage et la garantie des offres présentées.
M. le Maire se charge de questionner les sociétés, sur les points abordés.

- Cimetière : l'entreprise EVS a des arbustes à changer. Il est préconisé d'attendre le printemps 2027, avant de demander une intervention.

- Rond-point entrée de la commune : Intervention programmée mi-septembre 2026

- Coulée Verte Lotissement Chanet 3: Pour donner suite à une visite sur site, les membres de la commission travaux chargent le Maire de consulter 5 entreprises pour le reprofilage du terrain, apport de terre végétale, plantation de prairie, plus barrières.

5) **Questions diverses :**

- Compte-rendu commissions et délégations

- Commission communication : Elle s'est réunie pour parler de la mise à jour du site internet et sur le prochain bulletin municipal.

- Commission GEMAPI : Les communes concernées sont : -la Chambre, Epierre et les Chavannes.
 Une rencontre doit avoir lieu début août avec le Département pour la prise en charge financière des renforcements de digues

- Modification commission : environnement- sécurité – PCS en environnement – sécurité
 Il a été décidé de scinder cette commission en deux et de créer une commission PCS avec Max DIERNAZ (Président de droit) Magali RICHARD (responsable), Denis BERTINO, Rose-Marie DOMECK et Nathalie MARSY

6) **Informations diverses ;**

- Remerciements des associations
- Remerciements de Madame GALLICE
- Choix application information mairie : Illiwap ou Panneau Pocket (adhésion à renouveler ?)
 Les conseillers sont invités à réfléchir sur les deux plates-formes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10

Le Maire,
M. Max DIERNAZ.

Le secrétaire de séance,
M. Joseph BOIS

Délibérations prises

N°55/2026 – CIMETIERE – Cessions de Caveaux
N°56/2026 – QUARTIER DES BERNARDIERES – Maîtrise d'œuvre